

Questions de la commission à la CDEC Centre-Nord, envoyé le 10 juillet 2003.

➤ **Retombées économiques sociales et culturelles**

1. Vous indiquez dans votre mémoire que « Tennis Canada représente pour l'arrondissement, la Ville de Montréal et le Québec des millions de dollars en retombées économiques et sociales. Votre commentaire fait-il référence à des documents différents de ceux qui ont déjà été déposés et si oui, pourriez-vous indiquer les retombées auxquelles vous faites référence à la fois économiques et sociales ?
2. Pourriez-vous être plus explicite sur les travaux que votre corporation envisage entreprendre avec Tennis-Canada pour bonifier les retombées sociales, culturelles et économiques spécifiques à l'arrondissement ?

Réponses de la CDEC Centre-Nord (15 juillet 2003)

En réponse aux questions de la commission :

Première question : Nous avons utilisé les données de Tennis Canada en ce qui à trait aux retombées économiques. Pour ce qui est des retombées sociales, nous avons encore utilisé les données de Tennis Canada en ce qui concerne leurs activités et les information de la Fédération du tennis du Québec et Tennis Montréal.

Seconde question : Nous avons proposé à Tennis Canada de créer une table concertation avec les forces vives du milieu pour développer des relation d'affaires et communautaires avec les groupes, les citoyens et les gens d'affaires du quartier. Cette proposition à été bien reçue et sera mis de l'avant dès autonome. c'est une proposition pour s'assurer qu'il y ait davantage de retombées économiques et sociales pour l'arrondissement. Nous nous sommes proposées pour diriger les travaux de cette tables avec les représentants du milieu.

Charles Thériault
Agent de développement économique
Corporation de développement économique
communautaire (CDEC) Centre-Nord
7000, avenue du Parc, bureau 201
Montréal (Québec) H3N 1X1